

# LE DÉPARTEMENT DE L'AIN préserve et valorise LES ESPACES NATURELS



## UN PATRIMOINE NATUREL D'EXCEPTION

Conscient des nombreuses richesses sur son territoire, le Département de l'Ain conduit une politique "Nature et Biodiversité" ambitieuse visant à préserver, gérer et valoriser les milieux naturels.

Parmi ces aspirations, cette politique comporte la labellisation des sites vitrines en Espaces Naturels Sensibles (ENS) et l'ouverture au public de nombreux sites naturels.

## QU'EST-CE QU'UN ESPACE NATUREL SENSIBLE ?

Un ENS est un site reconnu à l'échelle départementale pour sa richesse écologique (la faune, la flore et leurs habitats), géologique et/ou paysagère. Il a vocation à être préservé, géré, valorisé et ouvert au public (sauf exception justifiée par la fragilité des milieux).



## UNE NATURE À VIVRE ET À DÉCOUVRIR

En lien avec les partenaires locaux, les sites naturels sont valorisés pour un accès touristique facilité dans le respect de la sensibilité des milieux.

### Partez à la découverte de ce patrimoine exceptionnel de l'Ain !

Que vous soyez en Dombes, en Bresse, dans le Pays de Gex, sur les bords de Saône ou du Rhône ou dans la montagne du Bugey, le patrimoine naturel Aindinois vous éblouira et vous émerveillera.



## Écrin naturel

Les paysages de l'Ain sont uniques dans leur diversité. Entre les mille étangs de la Dombes, le bocage de la Bresse, les méandres du Rhône, les montagnes du Bugey, la plaine de l'Ain, la Haute Chaîne du Jura, la frange calcaire du Revermont, la nature sait jouer de décors inattendus, doux ou abrupts, pour nous enchanter. Il suffit de les parcourir pour comprendre combien cette mosaïque de milieux est un écrin de biodiversité de plus en plus menacé.

Pour déjouer l'inéluctable, le Département de l'Ain impulse une dynamique de préservation du patrimoine naturel, comme en témoigne la création de 40 Espaces Naturels Sensibles. Aujourd'hui plus que jamais, il ne s'agit pas de sanctuariser la nature, mais de l'épanouir au gré de la vigilance qu'appellent tourbières, étangs, lacs, dunes de sable, pelouses et prairies sèches, bocages et forêts.

Autant de richesses que nous vous invitons à découvrir avec délicatesse. Parce que votre respect sera la plus belle marque de gratitude...»



**Marie-Christine Chapel,**  
Vice-présidente du Département de l'Ain, déléguée au tourisme,  
au patrimoine et à la culture.



*Ici, c'est l'Ain !*

**AIN**  
le Département

